

## Compte rendu du Conseil municipal du 29 octobre 2021

Le Conseil a examiné les questions suivantes :

### **Consultation pour les travaux de voirie**

La subvention pour les travaux de 2022 a été demandée. L'offre de l'entreprise Colas a été retenue par la commission d'appels d'offre pour la réfection du chemin des Salles, du chemin des Amouilhaux menant à la maison Landrini, le chemin de la Croix des Rameaux au Griffol.

### **Travaux de l'église**

Une grande partie des tuiles est en très mauvais état ce qui rend nécessaire une réfection totale de la toiture. Le devis s'élève à 89 512€ TTC. Les travaux ne peuvent être envisagés que si la commune obtient les subventions de la DRAC, de la région et du département, soit 84 % de la facture. 12 000 € resteraient alors à la charge de la commune.

Dépassement de devis : 2 414€ pour l'habillage d'un contrefort.

1 650€ HT pour le vitrail sud

La commune ne demande pas de subvention pour ces avenants car 5% de d'imprévis, soit 11 100€, étaient inscrits dans le budget.

### **Eclairage public**

Une demande pour l'installation d'une lampe supplémentaire à la Faye a été faite. Coût : 485,24 €

### **Déneigement.**

Les travaux de déneigement de la voirie de St-Eloy et de Grandval seront effectués par la CUMA de Cunlhat qui fournit le tracteur. A charge des communes, l'achat de chaînes à neige pour lequel une subvention a été demandée au département.

La prestation horaire pour le déneigement de la voirie communale s'élève à 85€ l'heure.

### **Motion de la Fédération des communes forestières.**

Conseil valide la motion de protestation contre l'augmentation de la contribution des communes sur les propriétés forestières pour le financement de l'ONF et la diminution prévue de 500 emplois.

### **Modification des statuts de la Communauté de Communes**

Le conseil signe la modification des statuts de la CC ALF suite à la restitution à la commune de Mayres du gîte de Cubel.

### **Régularisation de temps de travail**

Le contrat de travail de la secrétaire de mairie est fixé sur la base des 35 heures hebdomadaires prévues par la loi.

### **Adressage**

Le conseil valide le choix des noms des routes et chemins établi après consultation de la majorité des habitants.

Une nouvelle rencontre est prévue le 19 novembre avec la représentante de la Poste qui nous aidera dans l'établissement de l'adressage.

#### **Coupe de bois**

La vente de la coupe de bois des sectionnaires des Amouilhaux et du Bourg n'a pas eu lieu.

#### **Cadeaux de Noël**

Comme chaque année les anciens de plus de 75 ans et les enfants de moins de 12 ans recevront un cadeau.

#### **Refonte de la liste électorale**

Elle sera opérée en vue des prochaines élections.

#### **Débroussaillage**

Le débroussaillage des chemins se fera début novembre.